



Mon employeur me laisse ses dettes a payer

Par **Gwenola**, le **25/07/2008 à 15:48**

Mon employeur vient de me licencier pr raison économique.Celui ci m'avait installer 1 ligne téléphonique et internet a mon domicile pr que je travaille chez moi et ce depuis début avril.Suite à mon licenciement j'ai informé mon patron que je gardais la ligne et internet à ma charge.Depuis 2 mois je recois les factures que mon employeur n'a pa régler depuis avril soit la somme de 385€ et de plus on m'a coupé ma ligne téléphonique et internet ds quelques jours.Que doit je faire?Ce n'est pas a moi de payer les dettes de mon ex employeur.rnCe meme employeur ne m'a jamais verser mes salaires en heure et temps, il y a certain mois je ne les avait pas,je vians juste de les pezrcevoir mais cela m'a engendré des frais a ma banque car mes prélèvements ne passaient pas pr faute de salaire en retard quels sont ms recours envers mon employeur.Merci d'avance